



# ECHOS *de la* MONUSCO

Volume VII - N°48 • Août 2015



Restauration de l'Etat de droit, neutralisation des groupes armés, droits de l'Homme et élections

**La MONUSCO face aux nouveaux défis de la stabilisation**



Photo MONUSCO/Myriam Asmant

Arrivée symbolique de Kobler avec éthiopien Airlines pour encourager la relance de l'économie suivi d'une conférence de presse avec la presse nationale et internationale.

# Les nouveaux défis de la MONUSCO

✎ Par Charles Bambara\*

## Sommaire

### Politique

- 3 L'incertitude plane sur la tenue des élections locales, municipales et urbaines

### Economie

- 5 Investir en RD Congo : Enjeux et Défis
- 7 Nouvelle ligne aérienne Goma/Addis Abeba : Martin Kobler évoque les perspectives offertes

### Droits de l'Homme

- 8 Principales tendances des violations des droits de l'Homme au cours du mois d'août 2015
- 9 Martin Kobler : "Tolérance zéro pour l'exploitation et les abus sexuels"

### Stabilisation

- 10 Assurer la stabilisation, un processus qui se construit chaque jour

### Coopération

- 13 Une Collaboration renforcée entre la RDC et les Nations Unies est nécessaire pour la stabilisation définitive du pays

### Echos des Secteurs

- 14 Le conflit Pygmées-Luba, quelques repères pour en comprendre les ressorts et apprécier les efforts onusiens visant à le résoudre
- 16 Les déplacés de Mutarule ont commencé à retourner chez eux
- 17 La terre a encore tremblé au Sud-Kivu

### Sport

- 18 Richard Kitenge : "Le sport est d'une très grande importance dans notre vie et notre travail"

**Directeur de l'Information Publique**  
Charles Antoine Bambara

**Coordonnatrice des Publications**  
Aissatou Laba Toure

**Rédacteur-en-Chef**  
Joseph Tshimanga

**Infographiste**  
Jésus Nzambi Sublime

#### Contributeurs

Tom Tshibangu, Yulu Kabamba, Théophane Kinda, Abdourahmane Diallo

La MONUSCO a récemment adopté quatre priorités qui doivent guider le travail de toutes les composantes de la Mission au cours des prochains mois. Ces priorités sont : Combattre les groupes armés grâce à des efforts conjoints civils-militaires; une restauration durable de l'autorité de l'État; les élections et les droits de l'homme.



Le socle de ces priorités discutées et approuvées par la hiérarchie de la MONUSCO trouve ses bases dans la dernière résolution 2211 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur la RDC. Cette résolution a, en réalité, un caractère hautement politique. En son paragraphe 6 le Conseil de Sécurité demande notamment:

- La réduction de la menace posée par les groupes armés congolais et étrangers, en particulier les FDLR à un niveau qui puisse être effectivement géré par les institutions sécuritaires et la justice congolaises;
- La stabilisation avec l'établissement d'institutions étatiques fonctionnelles, professionnelles, et responsables par des pratiques démocratiques renforcées qui réduisent les risques d'instabilité, avec notamment un espace politique adéquat, la promotion et la protection des droits de l'Homme ainsi qu'un processus électoral crédible.

Ces quatre priorités sont toutes aussi importantes les unes que les autres. Au volet sécuritaire, même si l'on sait qu'il y a une quarantaine de milices ou groupes armés dans l'Est de la RDC, la MONUSCO voudrait prioritairement avec son partenaire stratégique, l'Etat congolais et ses institutions, se consacrer à la neutralisation des FDLR, de l'ADF, des FNL et de la LRA. Après la défaite du M23, la lutte contre ces groupes constitue une priorité. On y inclut volontiers les éléments de la FRPI qui ces derniers mois perturbent la quiétude et posent de sérieuses menaces sécuritaires dans le nord-est du pays. Cette collaboration entre la Force de la MONUSCO et les FARDC se porte assez bien pour les opérations contre l'ADF au Nord Kivu et contre les FNL au Sud Kivu, même si des soucis demeurent quant à l'opération Sukola II. Le dialogue stratégique engagé avec le gouvernement reste toujours le forum adéquat pour lever toutes les équivoques.

Plus que jamais, la MONUSCO accompagnera le Gouvernement dans la restauration de l'autorité de l'Etat. Cela est une tâche colossale, après une vingtaine d'années de conflits récurrents dans la région. L'absence de l'Etat dans de très nombreuses localités du pays reste un défi permanent pour le gouvernement congolais mais aussi pour la Mission onusienne.

Au cœur des manœuvres politiques actuelles, il y a les prochaines élections : les législatives et la présidentielle, mais aussi les sénatoriales, les locales et les provinciales. Sans vouloir influencer sur l'échéancier électoral, la MONUSCO continuera d'offrir ses bons offices à la classe politique congolaise. La priorité reste toujours pour les Nations Unies, l'organisation d'élections législatives et présidentielle fiables, transparentes et inclusives, en respectant scrupuleusement le calendrier proposé par la CENI. Le soutien logistique de la MONUSCO sera capital pour la réussite de ces rendez-vous.

Enfin, la question des droits de l'Homme reste une préoccupation per-



Le vote présidentiel organisé en 2011 par la Commission électorale nationale indépendante (CENI)

Photo d'archives

Malgré l'adoption de la loi sur la répartition des sièges

## L'incertitude plane sur la tenue des élections locales, municipales et urbaines

Réunis en session extraordinaire, le 11 août 2015, soixante-dix-sept sénateurs membres de la Majorité présidentielle ont adopté à l'unanimité la loi sur la répartition des sièges pour les élections locales, municipales et urbaines prévues pour le 25 octobre prochain. L'opposition avait appelé au boycott de la session et accusé le président de la chambre haute du Parlement de violer la Constitution en convoquant une séance extraordinaire et de faire un forcing pour l'adoption du texte de loi controversé. "Ceux qui ont voté à l'unanimité sont les membres de la majorité ou leurs alliés. On a imposé au Sénat de voter cette loi. Cela prouve qu'il n'y a pas de séparation de pouvoir entre l'Exécutif et le pouvoir législatif. C'est inadmissible", a notamment déclaré le sénateur Florentin Mokonda Bonza, président de la Convention des démocrates chrétiens (opposition).

Par Abdourahmane Diallo/MONUSCO

**P**our rappel, le projet de loi en question avait été rejeté, en juin dernier, en première lecture par les députés de la majorité et de l'opposition qui avaient dénoncé les incohérences contenues dans le texte qui était, selon certains parlementaires, le fruit d'un travail bâclé. Par la suite, le gouvernement a revu sa copie et soumis à nouveau le texte aux deux cham-

bres du Parlement réunies en une première session extraordinaire qui a duré du 2 juillet au 2 août. Au cours de cette session, les députés ont adopté ledit texte. En revanche, le vote au sénat a été invalidé en raison de l'absence de quorum pour procéder au vote. C'est ainsi qu'une deuxième session extraordinaire de la chambre haute du Parlement a été convoquée et s'est tenue le 11 août, en

dépôt du boycott décidé par l'opposition. Cette dernière a vigoureusement dénoncé ce qu'elle a qualifié de "forcing" et de "procédé anticonstitutionnel" de la part du pouvoir.

### Débat

Le sénateur Jacques Djoli du Mouvement de libération du Congo (MLC) a notamment dénoncé "une session irrégulière et cavalière,"

manente pour la MONUSCO et fera l'objet d'une attention particulière. L'échange d'informations entre les deux partenaires, l'Etat congolais et la MONUSCO, reste crucial pour créer un climat serein et de confiance. Le Bureau Conjoint des Nations-Unies aux Droits de l'Homme, (BCNUDH), travaille d'arrache-pied pour conscientiser, dénoncer, conseiller mais aussi accompagner le gouvernement dans son action dans ce domaine.

Tout cela devrait en réalité concourir à consolider et préparer une stratégie de sortie de la MONUSCO du pays de façon graduelle, organisée et consensuelle. Le Conseil de Sécurité des Nations-Unies le souhaite, tout comme l'Etat congolais et la MONUSCO. Gageons que cela se passe ainsi ■

**\*Directeur de la Division l'Information Publique**



Photo d'archives

Le palais du Peuple, siège du Parlement à Kinshasa

déclarant que les sénateurs de l'opposition ne peuvent pas cautionner ce qu'il a qualifié de tragi-comédie. Pour sa part, Clément Kanku, président du Mouvement pour le renouveau (MR), affirme avoir déposé une plainte le 13 août à la Cour constitutionnelle pour demander "l'annulation" de la loi dont le vote s'est fait en violation de l'article 116 de la Constitution. "Le Mouvement pour le renouveau et d'autres partis de l'opposition avons décidé de saisir la Cour constitutionnelle pour faire annuler carrément le vote au Sénat de la loi sur la répartition des sièges", a-t-il déclaré.

Le constitutionnaliste André Mbata a également soutenu qu'à la lecture de l'article 75 de son Règlement intérieur, la seconde session extraordinaire du Sénat est inconstitutionnelle. Selon lui, elle viole le Règlement intérieur qui avait été déclaré conforme à la Constitution par la Cour constitutionnelle. "Tout Sénateur qui y prendrait part se rendrait coupable de violation intentionnelle de la Constitution, et tous les actes posés par les Sénateurs durant cette seconde session extraordinaire, notamment les débats et le vote du projet de loi sur la répartition des sièges, seraient tous aussi inconstitutionnels et annulables par la Cour constitutionnelle", a-t-il indiqué. Le Professeur Mbata explique que le Sénat ne peut pas tenir plus d'une session extraordinaire dans l'intervalle de deux sessions ordinaires. "Les matières non épuisées devraient être examinées comme arriérés législatifs lors de la session ordinaire de septembre 2015. Le projet de loi sur la répartition de sièges ne mériterait même pas d'être retenu comme arriéré et devrait simplement être rejeté en attendant l'enrôlement des nouveaux

majeurs qui ne peuvent être privés de leur droit politique de voter et d'être élus comme tout citoyen de la République, conformément au dernier alinéa de l'article 5 de la Constitution", a-t-il argumenté.

#### Incertitude

La position de l'universitaire semble ainsi corroborer celle de l'opposition. Cette dernière estime, par ailleurs, que les élections locales devraient être reportées afin d'éviter tout retard dans l'organisation de l'élection présidentielle prévue pour novembre 2016 et qui est, selon elle, le scrutin le plus important. En outre, il convient de noter que, même au sein du camp de la Majorité présidentielle, certaines voix qui craignent un report du scrutin présidentiel se sont élevées pour soutenir que le seul moyen pour la Commission électorale na-

tionale indépendante (CENI) de pouvoir organiser la présidentielle et les législatives de 2016, c'est de reporter les élections locales, municipales et urbaines. Le premier vice-président de l'Assemblée nationale et chef de l'Union nationale des démocrates fédéralistes (Unadef, majorité), Charles Mwan-do Nsimba, a ainsi estimé que la CENI "peut tenir son calendrier si seulement on reportait les locales".

L'adoption de la loi de répartition des sièges est normalement censée ouvrir la voie à la tenue des élections locales, municipales et provinciales prévues pour le 25 octobre 2015. Toutefois, étant donné le retard déjà accumulé dans la préparation de ces scrutins et les nombreuses divergences qui opposent la classe politique congolaise à propos du processus électoral, il n'est pas encore certain que la CENI puisse tenir son pari ■



Photo Radio Okapi/John Bompengo

La loi de répartition des sièges (ici au Sénat) continue de diviser la classe politique

# Investir en RD Congo : Enjeux et Défis

Sécurité et paix tels sont les principaux objectifs poursuivis par la MONUSCO, laquelle a contribué au développement économique de la DR Congo. L'article examine les enjeux liés à une mobilisation accrue de flux d'Investissements Etrangers Directs (IED) au Zaïre devenu RD Congo de 1990 à 2014. Il analyse aussi les défis auxquels fait face ce pays pour financer d'importants projets d'infrastructure indispensables pour un développement économique soutenable.

Par Laure Gnassou, Economiste,  
Division des Affaires Politiques/MONUSCO

Depuis son déploiement en RD Congo en 1999, l'opération de maintien de la paix, devenue la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RD Congo (MONUSCO) au 1er juillet 2010, a considérablement amélioré la confiance des bailleurs de fonds et du secteur privé vis-à-vis de l'économie Congolaise. D'après le Fonds Monétaire International (FMI), en 2014, cette économie a eu un taux de croissance estimé à 9,2%, enregistrant ainsi la troisième plus forte croissance économique au monde. Classée parmi les Etats fragiles, la RD Congo est confrontée à une crise sécuritaire affectant les provinces de l'Est. En dépit de cela, le pays ne cesse de connaître un regain d'intérêt de la part des investisseurs étrangers, en particulier dans les secteurs minier et des hydrocarbures.

## 1. Les Enjeux

S'agissant des flux d'IED, la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) indique que, en 2004, l'Afrique a attiré environ 53.912.000.000 USD, soit 4.39% du total des flux d'IED dans le monde. La même année, l'Afrique Centrale a mobilisé 12.056.000.000 USD en termes de flux d'IED, soit 22.36% de l'ensemble des flux d'IED destiné au continent Africain. En RD Congo, l'accroissement des flux d'IED du pays dépend de l'évolution de la situation économique et de la conjoncture politique et sécuritaire du pays.

### 1.1. Evolution des Flux d'IED au Zaïre devenu RD Congo de 1990 à 2014

Depuis 1999, les dividendes de la paix, initiée par la Mission de maintien de la paix, ont contribué à la restauration de la confiance du secteur privé vis-à-vis de l'économie Congolaise (voir graphique 1) :

- De 1990 jusqu'en 2002 : Le Zaïre devenu RD Congo s'est caractérisé par une instabilité politique et sécuritaire décourageant les investisseurs étrangers.

- De 2003 à 2006 : Les flux d'IED ont baissé de 391.000.000 USD à 256.000.000 USD alors qu'au Gouvernement de transition succéda un Gouvernement issu des premières élections démocratiques de 2006.
- De 2007 à 2009 : Du fait de la crise financière internationale, en 2009, le pays n'a mobilisé que 864.000.000 USD de flux d'IED contre 1.808.000.000 USD en 2007.
- De 2010 à 2011 : Les entrées des IED fléchissent de 2.939.000.000 USD à 1.687.000.000 USD à la veille d'un second cycle électoral.
- En 2012 : Avec 3.312.000.000 USD, le pays a enregistré un montant record de flux d'IED.
- De 2013 à 2014 : Les flux d'IED ont légèrement diminué de 2.098.000.000 USD à 2.063.000.000 USD à la veille d'un troisième cycle électoral.

### 1.2. Une Croissance Economique Soutenue en RD Congo par le Développement des Industries Extractives

En raison de la diversité et multiplicité des matières premières de la RD Congo, les investisseurs étrangers sont principalement intéressés par le développement des industries extractives et des activités connexes à ce secteur d'activité. La RD Congo est une économie de rente incontournable en Afrique Subsaharienne. En effet, le FMI estime qu'en 2015 son taux de croissance serait évalué à 9.2%. En outre, avec la République du Congo, la Tanzanie, la Zambie et l'Ouganda, le pays a figuré parmi les cinq économies de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) ayant accueilli le plus de flux d'IED en 2014.

C'est dans ce contexte que, sous l'égide de M. Saïd Djinnit, Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations-Unies pour la région des Grands Lacs, une conférence sur les investissements aura lieu à Kinshasa du 24 au 25 février 2016. Il s'agit de mobiliser davantage d'investissements nationaux et étrangers pour promouvoir la croissance économique des Etats de la CIRGL.

## 2. Les Défis : Investir dans les Infrastructures et Améliorer le Climat des Affaires

Les flux d'IED participent aussi au financement de projets d'infrastructure. Cela implique une amélioration continue du climat des affaires.

### 2.1. Développer les Projets d'Infrastructure et Remédier au Déficit Énergétique

Le développement des industries extractives requiert le financement de projets d'infrastructure. De par sa taille continentale, l'un des défis est de relier l'ensemble du pays tant par les voies routières, ferroviaires, qu'aériennes notamment pour désenclaver les zones de production minière et agricole. Il s'agit d'améliorer le flux du trafic et du commerce au sein du pays et avec le reste du monde. A cet égard, plusieurs projets d'infrastructure sont à dimension régionale, tel le corridor du Sud, le corridor de Lobito et le couloir central transport multimodal. A titre d'exemple, les miniers du Katanga attendent la réhabilitation du corridor de Lobito. Estimé à 600 million USD, ce projet d'intégration régionale par les rails vise à relier la Zambie à l'Angola en passant par la RD Congo. Côté Angolais, la Chine a réhabilité la voie ferrée. Toutefois du côté Congolais, il faut réhabiliter la voie ferrée Kolwezi-Dilolo.

Par ailleurs, la RD Congo est confrontée à un déficit énergétique affectant son développement économique, notamment les industries minières du Katanga. C'est dans ce contexte que s'inscrit la réhabilitation des centrales hydro-électriques de Inga I et Inga II. En outre, le projet de Grand Inga (Inga III), estimé à 80 milliards USD, aura une capacité potentielle de l'ordre de 40,000 Mégawatts (MW), soit 40% de la capacité en électricité de l'Afrique. Enfin, le pays a engagé la libéralisation du secteur de l'électricité, comme l'indique la loi n°14/011 du 17 juin 2014.

Autant de projets d'infrastructure requérant une très forte mobilisation finan-

cière du Gouvernement, des bailleurs de fonds ainsi que des investisseurs nationaux et étrangers.

## 2.2. L'Amélioration du Climat des Affaires

La mobilisation accrue des flux d'IED requiert une amélioration continue du climat des affaires, ce qui implique entre autres la mise en place d'un cadre législatif attractif pour les investisseurs. Au-delà du code des investissements de 2002, la RD Congo s'est engagée sur la voie d'une meilleure gouvernance des industries extractives. A cet effet, la loi portant révision du code minier de 2002 a été transmise au Parlement en mars 2015. Quant au secteur pétrolier et gazier, le 2 août 2015, le Président Kabila a

promulgué le code des hydrocarbures. Par ailleurs, la RD Congo a adhéré à l'OHADA, puis à la convention de New York respectivement le 11 février 2010 et le 26 juin 2013. C'est une avancée significative pour sécuriser les investissements.

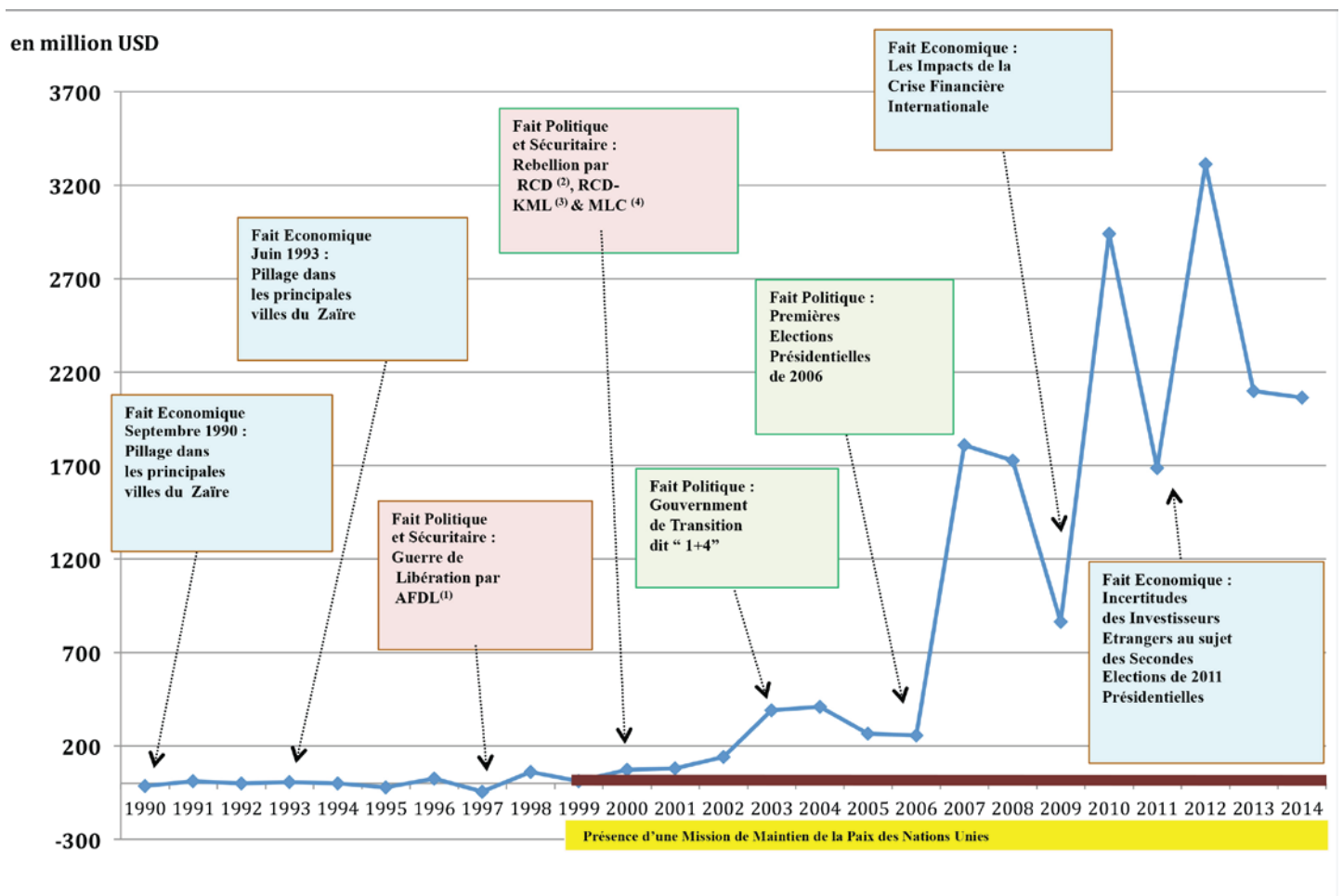
Toutefois comme l'indique le rapport "Doing Business 2015" de la Banque Mondiale, la RD Congo est classée à la 184<sup>ème</sup> place sur 189 pays en 2014. L'amélioration du climat des affaires est donc devenue une priorité pour maintenir l'attrait de la RD Congo vis-à-vis des investisseurs.

## Conclusion

En définitive, la décision d'investir dépend tant des développements économiques que

de l'évolution de la situation politique et sécuritaire en RD Congo. De par sa présence et ses actions, la Mission de maintien de la paix a contribué à restaurer la confiance des investisseurs étrangers. En participant à la restauration de l'autorité de l'Etat dans les provinces de l'Est, la MONUSCO constitue un facteur déterminant pour attirer des flux d'IED dans ces provinces en vue de leur reconstruction économique. Au-delà de la mobilisation des investisseurs étrangers, il faut toujours encourager les investisseurs Congolais qui sont les acteurs clés de la croissance économique. Cependant, cette croissance doit être plus inclusive, ce qui permettra plus de redistribution sociale au profit de la population Congolaise ■

**Graphique 1. L'Evolution des Investissements Etrangers Directs (IED) au Zaïre devenu RD Congo de 1990 à 2014**



Source : Laure Gnassou, Economiste/Division des Affaires Politiques/MONUSCO sur la base du Rapport sur l'Investissement dans le Monde 2015, CNUCED, juin 2015.

Note : Commentaires principalement fournis par M. Valentin Makongo, Assistant aux Affaires Politiques/Division des Affaires Politiques/MONUSCO.

(1): AFDL: Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo dirigée par M. Laurent-Désiré Kabila, ancien Chef de l'Etat (mai 1997- janvier 2001).

(2): RCD: Rassemblement Congolais pour la Démocratie dirigée par M. Azarias Ruberwa, ancien Vice-président au cours de la Transition (2003-2006).

(3): RCD-KML: Rassemblement Congolais pour la Démocratie/Kisangani Mouvement de Libération dirigée par M. Antipas Mbusa Nyamwisi, ancien Ministre des Affaires Étrangères au cours de la Transition (2003-2006).

(4): MLC: "Mouvement de Libération du Congo" dirigée par M. Jean-Pierre Bemba, ancien Vice-président au cours de la Transition (2003-2006).



Photo MONUSCO/ Myriam Asmani

Arrivée de Kobler avec Ethiopian Airlines pour encourager la relance de l'économie suivi d'une conférence de presse avec la presse nationale et internationale.

## Nouvelle ligne aérienne Goma/Addis Abeba Martin Kobler évoque les perspectives offertes

Dans cet entretien, Martin Kobler jette un regard plein d'espoir sur la nouvelle ligne aérienne Goma/Addis Abeba. Le chef de la MONUSCO était sur le premier vol direct opéré par Ethiopian Airlines entre les deux villes le 17 août 2015. Il s'est félicité des perspectives offertes par cette nouvelle ligne, estimant qu'elle devrait avoir un impact déterminant sur le plan social, humain, culturel, économique et sécuritaire pour la région du Kivu. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC s'est confié à Echos de la MONUSCO à sa descente d'avion à Goma.

Propos recueillis par  
Bilamekaso Tchagbele/MONUSCO

**ECHOS DE LA MONUSCO : Monsieur le Représentant spécial, vous venez d'atterrir à l'aéroport de Goma par le 1<sup>er</sup> vol commercial d'Ethiopian Airlines reliant Addis Abeba et Goma, le chef-lieu du Nord Kivu. Quelles sont vos impressions?**

**Martin Kobler :** Je voudrais d'abord exprimer toute mon admiration aux autorités gouvernementales, provinciales mais aussi aux populations congolaises sans oublier, bien entendu, la Direction d'Ethiopian Airlines pour leur volonté, leur ténacité, leur vision sur l'avenir de Goma. Un pari vient d'être fait pour un futur radieux pour ces braves populations qui le méritent tant. Quand à mes impressions, je dirais que, je suis satisfait de cette excellente initiative que je soutiens fortement. Heureux

aussi de savoir qu'en définitive l'heureuse bénéficiaire demeure la population congolaise notamment celle de Goma et de toute la région du Kivu en général. Ce projet aura un impact social, humain, culturel, économique, sécuritaire déterminant sur la vie des braves populations du Nord Kivu, pour ne citer qu'elles.

**Pouvez-vous nous dire quel impact économique envisagez-vous pour le Nord Kivu?**

Pas seulement pour le Nord Kivu mais pour tout le reste du pays et au-delà, la sous-région, compte tenu de la position stratégique de la ville de Goma, de ses énormes potentialités agricoles, de ses ressources minières abondantes mais surtout de sa jeunesse dynamique et entreprenante. Cette

initiative sera bénéfique pour tous. Les investissements vont s'accroître, les activités économiques vont se créer, se dynamiser, des opportunités d'affaires vont se développer au-delà des contacts et brassages humains qui vont s'opérer. Les produits agricoles de Rutshuru pourront être écoulés ; la viande et les produits laitiers de Masisi pourront facilement être promus et vulgarisés, pour ne citer que ceux-là.

**Comment l'enjeu sécuritaire que vous avez tantôt mentionné peut-il s'inviter au développement des activités économiques?**

L'enjeu sécuritaire est primordial, ce qui se traduit d'ailleurs dans notre mandat par la protection des populations civiles, la restauration de l'autorité de l'Etat et la stabilisation du pays. Le développement des activités économiques prouvera à suffisance à tous ces jeunes qui s'aventurent dans les groupes armés, poussés par l'appât du gain facile en pillant, violant, tuant d'innocentes populations civiles, que l'espoir d'une vie meilleure est possible car il y aura du travail, ce qui les incitera à désarmer. En plus, le défi à relever est d'ordre sécuritaire car il faudra aussi protéger les acquis économiques engrangés et les consolider. Je salue au passage les efforts déployés par les Fardc (Forces armées de la RDC), soutenues par la Monusco, pour renforcer la sécurité à cet effet.

**M. Kobler, la situation sécuritaire est plus que préoccupante dans le territoire de Walikale où les deux factions rivales du groupe Mai Mai Cheka s'affrontent depuis des mois, provoquant des morts, des déplacements de populations et l'incendie de nombreux villages. Malgré l'appel des autorités locales et des populations la MONUSCO ne fait rien, pourquoi?**

Vous avez raison de nous interpeller sur la dégradation de l'environnement sécuritaire dans le territoire de Walikale, précisément dans la région de Ntoto qui focalise toute notre attention aujourd'hui. Par contre, il faut nuancer car, contrairement à ce que vous dites, la MONUSCO a immédiatement déployé une base opérationnelle mobile pour prendre en compte la menace sécuritaire, encourageant ainsi un mouvement progressif de retour des populations dans leur milieu d'origine. Pour rappel, nos opérations conjointes nous avaient permis de libérer la zone de Pinga et l'axe Kabeshere- Mporfi- Walikale de la domination du groupe Cheka.

En plus, le Commandant de la Force et son adjoint effectuent des visites régulières sur le terrain dont la dernière remonte au 14 août 2015. Nous mettrons tout en œuvre avec les Fardc pour sécuriser les populations de Ntoto et neutraliser ces groupes armés ■

# Principales tendances des violations des droits de l'Homme au cours du mois d'août 2015

Dans le cadre de son mandat, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) en République démocratique du Congo (RDC) assure une surveillance étroite de la situation des droits de l'homme à travers le territoire congolais et procède à des analyses des tendances relatives à cette situation dans le pays. Des informations sur ces tendances, qui sont régulièrement partagées avec les autorités congolaises afin qu'elles prennent les actions nécessaires y compris de traduire en justice les auteurs des violations des droits de l'homme documentées par le BCNUDH.

Par le BCNUDH avec Echos de la MONUSCO

**A**u cours du mois d'août 2015, le BCNUDH a enregistré un total de 409 violations des droits de l'homme sur le territoire de la RDC, ce qui représente une hausse par rapport au mois de juillet 2015 au cours duquel nous avons enregistré 393 violations. Les provinces les plus touchées restent les provinces de l'est de la RDC, à savoir la province Orientale (152 violations), le Nord-Kivu (149 violations) et le Sud-Kivu (21 violations).

Durant le mois d'août 2015, les agents étatiques (PNC, FARDC, ANR et autorités administratives) ont été responsables de 216 violations ayant fait 330 victimes. A titre d'exemple, au cours du mois sous analyse, les agents de l'Etat ont été responsables de 20 cas d'exécutions extra-judiciaires.

Parmi les agents de l'Etat, au mois d'août 2015, ce sont les militaires des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) qui seraient responsables du nombre le plus élevé de violations des droits de l'homme, à savoir 93 violations ayant fait 168 victimes. Les agents de la police nationale congolaise (PNC) seraient, quant à eux, responsables de 90 violations ayant fait 126 victimes.

En août 2015, les combattants des groupes armés ont été responsables de 193 violations ayant fait 413 victimes. Parmi les groupes armés, les combattants de la Lord

Resistance Army (LRA) ont été les principaux auteurs des violations des droits de l'homme documentées par le BCNUDH (47 violations ayant fait 161 victimes), suivis par les com-



Un membre du personnel du Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme recueille les témoignages des ex-combattants en instance de transfert vers les sites de regroupement de Kitona et Kamina. Photo MONUSCO/Abel Kavanagh

battants du Front de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) responsable de 45 violations ayant fait 44 victimes.

Au cours du mois d'août 2015, le BCNUDH a enregistré 24 violations des droits de l'homme dans le cadre du processus électoral à venir sur l'ensemble du territoire congolais. Il s'agit notamment des provinces du Sud-Kivu (neuf cas), du Nord-Kivu (cinq cas), Orientale (trois cas), du Kasai occidental (deux cas), du Kasai oriental (deux cas), Maniema (deux cas) et de Kinshasa (un cas), ce qui constitue une hausse significative par rapport au mois précédent. Les types de violations les plus rapportés sont les atteintes au droit à la liber-

té et à la sécurité de la personne (11 cas) et à la liberté d'expression (10 cas). Ceci porte à 122 le total de violations des droits de l'homme en lien avec les élections à venir enregistrées depuis le 1 janvier 2015.

Concernant les cas enregistrés au cours du mois d'août 2015, les victimes seraient principalement des journalistes (huit victimes) et des membres de la société civile (huit victimes). A l'instar du mois précédent, le BCNUDH reste vivement préoccupé quant aux restrictions à la liberté d'expression dans le pays et la sécurité de ceux qui expriment des critiques envers le Gouvernement et ses actions. Enfin, le BCNUDH s'inquiète du fait que les auteurs présumés des violations enregistrées pendant le mois d'août 2015 sont principalement des agents de l'ANR (neuf cas) qui agiraient en dehors de leurs attributions légales.

Peu de progrès ont été enregistrés ce mois-ci en matière de poursuites judiciaires lancées contre des membres de la société civile et autres opposants politiques, dont la plupart sont en détention préventive à la prison de Makala, à Kinshasa.

Durant le mois de juillet 2015, le BCNUDH a documenté 43 victimes adultes de violences sexuelles principalement dans les provinces du Nord-Kivu (24 victimes) et Orientale (11 victimes). Les principaux responsables de ces violations

pour le mois d'août 2015 seraient les combattants des groupes armés (31 victimes), principalement les combattants des factions Raïa Mutomboki (huit victimes) et des FRPI (huit victimes). La section de protection de l'enfant de la MONUSCO a enregistré 21 filles victimes de viols dans les provinces affectées par le conflit.

Le BCNUDH note avec satisfaction que selon les informations mises à sa disposition, au mois de juillet 2015, au moins 19 militaires des FARDC et 10 agents de la PNC ont été condamnés pour des actes constituant des violations des droits de l'Homme à travers l'ensemble du pays ■



# Martin Kobler : “Tolérance zéro pour l'exploitation et les abus sexuels”

À la suite d'accusations d'abus sexuels portées contre des casques bleus en République Centrafricaine, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations en République démocratique du Congo et Chef de la Monusco n'est pas resté inactif. Fidèle à sa réputation d'homme d'action, M. Kobler s'est lancé dans une campagne de sensibilisation du personnel de la Mission contre ce type d'agressions. Pour ce faire, il a effectué une tournée de quatre jours, du 25 au 28 août, dans différents sites de la MONUSCO où il a réaffirmé avec force, la mise en œuvre rigoureuse de la politique de tolérance zéro vis-à-vis de l'exploitation et des abus sexuels. Zoom sur l'Equipe de conduite et discipline (CDT).

Par Tom Tshibangu/MONUSCO

Au-delà de cette campagne ponctuelle, d'aucuns seraient bien intéressés d'en savoir plus sur l'action que mène régulièrement la Mission pour prévenir et réprimer l'exploitation et les abus sexuels de la part du personnel de maintien de la paix. Il convient donc de signaler ici qu'il existe au sein de la Mission un service spécifique appelé Equipe de conduite et discipline (CDT *signe anglais*), qui veille à ce que l'ensemble du personnel soit sensibilisé et formé aux questions liées à l'exploitation et l'abus sexuels (EAS). La CDT (ex-Bureau chargé de traiter la question de l'exploitation et des abus sexuels,) a été établie en 2005 sous l'autorité directe du Bureau du Représentant spécial, et ce à la suite de la mise en place par le Secrétaire général de la politique de tolérance zéro en matière d'EAS.

## Rôle de la CDT

La CDT veille à la formation de l'ensemble du personnel en uniforme et du personnel civil au problème représenté par l'EAS ; elle apporte au Représentant spécial son expertise en matière de politiques et surveille de près les activités visant à promouvoir au sein de l'ensemble de la Mission des normes de conduite personnelle élevées. L'équipe tient également une base de données lui permettant d'enregistrer et de suivre les allégations d'EAS formulées contre des membres du personnel. Elle a son bureau principal dans la ville de Goma et dispose de 5 autres bureaux sur le terrain à Kinshasa, Goma, Bukavu, Bunia et Entebbe (Ouganda).

## Formation et dispositions préventives contre l'EAS

L'ensemble du personnel est tenu de prendre part à la formation portant sur la question de l'exploitation et des abus sexuels. Le personnel est ainsi mis au courant du problème et

des mesures préventives. Au nombre de celles-ci l'imposition d'un couvre-feu à certaines heures précises, la délimitation de zones auxquelles le personnel n'a pas accès et l'interdiction de comportements fautifs. Ces zones interdites sont notamment les lieux réputés pour la prostitution, la présence de mineur(e)s et ceux présentant des risques sécuritaires. D'autres mesures comprennent l'interdiction faite au personnel non onusien de se déplacer à bord de véhicules des Nations Unies, et la promotion d'activités favorisant le bien-être, la détente et la santé. Pour garantir le respect des normes de conduite attendues du personnel, des unités de police militaire onusienne sont déployées à travers la Mission et mènent des patrouilles de routine afin de surveiller le personnel onusien et l'usage des véhicules de l'ONU.

Les règles et directives régissant le personnel de l'ONU font obligation à tous les membres du personnel de signaler toute allégation de mauvaise conduite dont ils ont connaissance, ou qu'ils suspectent. Le personnel non onusien est également prié de déposer auprès de la CDT des plaintes légitimes à l'encontre des membres de personnel de l'ONU. Lorsque la CDT est saisie d'une allégation d'exploitation ou d'abus sexuel formulée contre un membre du personnel civil, elle procède à une enquête préliminaire



Martin Kobler déterminé à appliquer la politique de “tolérance zéro” en ce qui concerne les abus sexuels

pour déterminer si l'allégation est fondée ou infondée. Si l'allégation est jugée fondée à l'issue de l'enquête préliminaire, le dossier est renvoyé au Bureau des services de contrôle interne (BSCI) de l'ONU pour enquête supplémentaire et recommandation de mesures disciplinaires appropriées. Le BSCI opère en dehors de la chaîne de commandement de la Monusco. Les allégations visant du personnel en uniforme (membres des contingents, observateurs militaires, membres de la police civile) sont, quant à elles, traitées dans le cadre du Mémoire d'accord type entre les Nations Unies et les pays contributeurs des troupes, lequel prévoit la nomination d'enquêteurs provenant des pays dont sont issus les contingents. La Monusco suit actuellement 37 dossiers en instance auprès des autorités compétentes dans les Etats membres concernés ■

# Assurer la stabilisation, un processus qui se construit chaque jour

La stabilisation engage tout un éventail d'acteurs travaillant de façon coordonnée dans différents domaines d'intervention, l'objectif étant d'amener une paix et une stabilité durables. C'est ce qui ressort de cet entretien réalisé par Martine Pochon, où Richard de la Falaise, Responsable de l'Unité d'Appui à la Stabilisation (UAS), basée à Goma, au Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies chargé des Opérations dans l'Est de la RDC, jette un éclairage instructif sur ce concept tel qu'il est appliqué en RDC.

Propos recueillis par Martine Pochon/ MONUSCO



Photo MONUSCO

Richard de la Falaise, Responsable de l'Unité d'Appui à la Stabilisation (UAS)

“**L**a stabilisation, c'est une balance en équilibre, des personnes assises en cercle et qui dialoguent, des maisons reconstruites après des démolitions, un grand ciel étoilé, un lac apaisé... » - Citations tirées des déclarations des communautés de la zone prioritaire 1 du Sud-Kivu exprimant un avis spontané sur la stabilisation; Juillet 2015, Uvira, Atelier de restitution de la Stratégie provinciale de Stabilisation du Sud Kivu

## Entretien

**Richard, en tant que responsable de l'Unité d'Appui à la stabilisation, que pensez-vous de ces déclarations sur la stabilisation ?**

Elles sont à la fois poétiques et très justes. La stabilisation, c'est un domaine encore

neuf où très souvent, les circonstances et les défis rencontrés nous poussent à innover. Nous avons une grande expérience en matière d'opérations humanitaires, militaires, de soutien au développement, etc. Dans la stabilisation, nous sommes en interface entre plusieurs domaines, entre des interventions de nature très différente et une multitude d'acteurs. Selon l'expression anglo-saxonne, il s'agit d'un "work in progress", c'est-à-dire un processus qui se construit chaque jour. Nous construisons

actuellement des connaissances en matière de stabilisation, qui sont nécessaires pour nous orienter aujourd'hui à l'Est de la RDC et qui seront précieuses pour des opérations de maintien de la paix efficaces dans les années à venir. Dans ces citations, je retiendrai particulièrement celle des personnes assises en cercle et qui dialoguent, car ces dialogues entre la population et l'Etat, entre les acteurs de la stabilisation, entre les différentes composantes de la MONUSCO aussi, ils sont tous nécessaires pour parvenir à la stabilisation.

## Parlons de la situation d'aujourd'hui, qu'en est-il de la stabilisation dans l'Est de la RDC ?

Nous avons une stratégie internationale conçue en 2008, l'ISSSS. Il s'agit de la Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et à la Stabilisation pour l'Est de la RDC. Cette stratégie est actuellement à sa phase 2. Elle a été évaluée et révisée en 2012, sur demande du Conseil de Sécurité de l'ONU, afin de tenir compte des leçons que nous avons tirées de quatre années d'interventions intenses et coûteuses, qui

**“La stabilisation est un processus intégré, holistique, mais ciblé permettant à l'Etat et à la société de mettre en place une responsabilisation mutuelle, ainsi que l'aptitude à traiter et atténuer les moteurs existants ou émergents de conflits violents, créant ainsi les conditions propices à une meilleure gouvernance et au développement à plus long terme”.**

ont certes été utiles par endroit, mais qui globalement ont échoué dans leur approche de la stabilisation. Dans cette nouvelle phase, nous mettons l'accent sur le dialogue démocratique avec les communautés et les autorités qui nous ouvre la voie vers les autres piliers de l'ISSSS, la Sécurité, la Restauration de l'Autorité de l'Etat, le Retour, la Réintégration, la Relance économique et enfin la Lutte contre les violences sexuelles.

Nous travaillons à re-



Photo MONUSCO

Un rassemblement de femmes sensibilisées au défi des violences sexuelles

construire le lien cassé entre l'Etat et les communautés des zones dans lesquelles nous intervenons. Ceci ne peut se faire que si les communautés et l'Etat s'engagent mutuellement. Il y a un effet de miroir et de renforcement entre ces deux engagements, qui permet à l'Etat de fournir les services adéquats

et à la population de veiller à l'effectivité de ces services. La stratégie ISSSS est un pont solide entre l'Etat et les communautés.

#### **Vous avez parlé de « zones » ? Comment les avez-vous définies ?**

Avant de parler des zones, j'aimerais reve-

nir sur la stabilisation. Lorsque nous avons révisé la stratégie ISSSS, nous avons réuni les différents partenaires, le gouvernement, la société civile, les organisations internationales et nationales, les bailleurs de fonds et nous avons défini ensemble ce qu'est la stabilisation, comment elle doit s'articuler pour pouvoir avoir un impact concret et positif pour les populations à l'Est. Un des points qui est ressorti de cette réflexion est que la stabilisation devait se concentrer sur les conflits profonds, ceci de manière ciblée. Les violences qui traversent la région sont le fruit de dynamiques souvent plus anciennes et durables qui doivent être comprises et transformées. Nous en avons relevé quatre : la sécurité, la terre et l'identité, les dynamiques régionales et l'exploitation illégale des ressources.

Nous avons cherché à savoir où à l'est ces dynamiques avaient le plus de récurrence, où elles participent le plus à l'instabilité et aux violences. Nous avons à nouveau réuni les différents acteurs dans un atelier, il y a tout juste une année en juillet 2014, afin d'identifier des zones prioritaires dans les trois provinces qui nous occupent, le Sud-Kivu, le Nord-Kivu et l'ex Province Orientale. Au lieu de faire du saupoudrage d'interventions un peu partout, nous allions nous concentrer sur certaines zones clés, les analyser, demander à la population de participer à l'identification des problèmes ma-

## Ateliers de Restitutions des Stratégies de stabilisation auprès des communautés

Le STAREC/ISSSS a développé les stratégies provinciales de stabilisation et les plans d'action associés (SPS et PAPS) pour les trois provinces du Sud-Kivu, Nord-Kivu et l'ex Province Orientale avec les autorités locales, les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales internationales et nationales, les bailleurs de fonds et les agences de l'ONU. La population de ces 3 provinces dans des sites ciblés (zones prioritaires) a été consultée pendant la phase d'analyse du contexte. Elle a contribué à l'identification des dynamiques de conflits et à la réflexion autour des pistes à suivre pour transformer ces conflits de manière durable et stabiliser les zones géographiques prioritaires. Les données ainsi récoltées ont servi à enrichir le contenu des stratégies provinciales de stabilisations et les plans d'action.

Une fois les stratégies terminées et validées au niveau provincial et national,

le STAREC et l'UAS ont décidé de procéder à des restitutions, afin d'amener les communautés des zones prioritaires à mieux comprendre l'approche de stabilisation, à s'approprier la stratégie pour leur zone et à envisager le rôle actif que les acteurs locaux peuvent jouer en matière de stabilisation.

Les 28 et 29 juillet dernier, le premier atelier de restitution s'est déroulé à Uvira, il concernait les communautés de la zone prioritaire 1 de stabilisation du Sud-Kivu, la Plaine de la Rusizi, les Hauts et Moyens Plateaux de Mwenga et Uvira et a réuni une soixantaine de participants. Un tiers des participants était constitué de leaders des communautés, des Chefs de Chefferies (Bami), des Chefs de Groupements et des Responsables des Communautés ethniques. Les autres participants étaient des représentants des jeunes et femmes leaders, médias, églises, organisations

nationales et internationales, des médias communautaires qui émettent dans la zone, des clubs d'auditeurs, de la police nationale congolaise, la MONUSCO/UAS et le STAREC. Le gouvernement provincial du Sud-Kivu était représenté par le Ministre du Plan, Coordinateur du STAREC.

Les participants se sont engagés à participer aux efforts des différents acteurs et à se considérer eux-mêmes comme des acteurs de stabilisation dans la zone. Ils ont également déclaré qu'ils auront à cœur d'évaluer la cohérence des interventions qui seront mises en œuvre dans leur zone avec les principes partagés lors de l'atelier, afin que ces interventions contribuent réellement à la transformation des conflits, prennent en compte leur avis et mettent en place des mécanismes de redevabilité. Ce rôle de plaidoyer et de suivi que les acteurs locaux ont décidé d'endosser est une avancée notable.

jeurs mais aussi des pistes de solution, avoir une meilleure connaissance du contexte de ces zones pour augmenter l'impact des interventions de stabilisation. Ce procédé était tout à fait en phase avec l'approche de stabilisation voulue par les partenaires.

**La deuxième phase de la stratégie de stabilisation a commencé en 2014 et va durer au-delà de 2017. Quel est le bilan à ce jour?**

Nous avons tiré de nombreuses leçons de la phase 1. Nous sommes soucieux aujourd'hui de prendre en compte les besoins des populations dans les interventions de stabilisation. Nous travaillons à obtenir l'engagement de tous les acteurs afin que nous soyons tous mobilisés et prêts à poser des actes, au-delà des mots. Nous avons renforcé le lien de confiance avec notre partenaire gouvernemental, le STAREC et partant le Ministère du Plan. Nous avons une vision commune de la stabilisation partagée par tous les partenaires impliqués et c'est une très grande différence avec la phase 1. (voir encadré sur les restitutions).

Etant donné qu'une réponse technique ne fonctionne pas sur un problème politique – des bâtiments ou des routes, réalisés de manière déconnectée du contexte par exemple – nous avons commencé par l'identification des zones de conflits et nous les avons analysées. Nous avons aujourd'hui une compréhension bien meilleure du contexte et des communautés qui participent à l'identification des solutions à apporter.

Simultanément nous avons développé avec notre partenaire gouvernemental le STAREC et les autres acteurs de stabilisation, des stratégies et des plans d'action pour chacune des trois provinces, qu'il nous est aujourd'hui possible de traduire par une programmation sur le terrain.

Nous avons également deux projets pilotes, l'un à Kalehe au Sud-Kivu et l'autre à Mambasa (ex Province Orientale) qui nous permettent de tester notre nouvelle approche de stabilisation qui place le dialogue démocratique au cœur des interventions. Nous avons des mécanismes de gestion des fonds alloués à la stabilisation et une volonté de certains Etats membres de laisser le STAREC et l'ISSSS définir comment et où agir pour la stabilisation. Nous avons des donateurs qui suivent de près nos activités, nous conseillent et nous soutiennent. Nous pourrions faire encore plus si nous avions plus de fonds et de ressources humaines mais malgré cela nous avons les moyens de montrer que notre approche sera porteuse de résultats pour la population. Et ces résultats encourageront les donateurs. Nous avons les agences onusiennes et les organisations non gouvernementales qui adhèrent à notre approche et qui ont déjà commencé à la mettre en œuvre dans les deux projets pilotes notamment.

Nous avons parcouru un chemin énorme depuis la révision et l'élément capital c'est que nous avons parcouru ce chemin avec tous nos partenaires, en particulier le STAREC.

**Qui sont les partenaires de l'Unité d'Appui à la Stabilisation ?**

Notre partenaire privilégié, c'est le STAREC, le Programme du Gouvernement congolais pour la Stabilisation et la Reconstruction des zones sortant des conflits armés et par là même le Ministère du Plan. Nous travaillons avec le STAREC au niveau de Kinshasa en soutenant le plaidoyer que le STAREC poursuit au niveau national en vue d'obtenir les conditions propices à la stabilisation. Nous travaillons au niveau des provinces également. Tout le travail de développement des stratégies provinciales de stabilisation par exemple, les restitutions de la stratégie, s'est fait en soutien aux 3 STAREC provinciaux. Les bailleurs de fonds sont des partenaires importants, tout comme les agences de l'ONU, la société civile, les organisations internationales et locales et bien sûr les autres sections de la MONUSCO.

La nouvelle approche de stabilisation insiste sur un aspect holistique et ciblé. Pour avoir un impact, il est nécessaire de connaître l'ensemble des problématiques et leurs dynamiques et en même temps travailler sur une zone circonscrite – que nous appelons zone prioritaire – de l'analyser soigneusement, de rencontrer les gens qui y vivent, d'observer ce qui s'y fait déjà et de développer des complémentarités. Le contraire du saupoudrage par ci par là en somme. Dans cette optique, il a été décidé de créer un fonds fiduciaire, et de l'utiliser comme un outil qui nous permette d'assurer au mieux un aspect intégré et cohérent de la stabilisation ■

## Fonds de Cohérence pour la Stabilisation

Au début du mois de juillet 2015, le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBSO) – l'un des premiers bailleurs de la phase 1 du STAREC/ISSSS – a approuvé un nouveau Plan prioritaire pour la RDC pour un montant de 8 millions d'USD. Ce Plan prioritaire appuiera la mise en œuvre des Stratégies provinciales de Stabilisation et les Plans d'Action associés pour le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'ancienne Province Orientale. PBSO a décidé de déléguer la prise de décision quant à l'allocation de cette somme aux mécanismes de gouvernance du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS) mis en œuvre par l'Unité d'Appui à la Stabilisation et le STAREC. Le Fonds de Cohérence est un outil au service de l'approche stratégique de la stabilisation qui met l'accent

sur l'engagement et le dialogue démocratique ainsi que sur un processus de stabilisation intégré, holistique et ciblé sur des zones prioritaires de stabilisation.

Le 23 juillet 2015, le Conseil d'Administration du FCS s'est réuni pour la première fois et a décidé de la manière dont le montant de PBSO sera alloué. Il s'est également accordé sur trois grands principes.

- mettre l'accent sur la gouvernance participative et le dialogue démocratique
- prendre en compte les dynamiques de conflit les plus saillantes dans la zone
- prendre en compte les volontés exprimées par les populations directement affectées par les conflits

A la fin 2014, PBSO s'était engagé à soutenir la mise en œuvre de deux projets pilotes de Stabilisation deuxième phase - un projet à Kalehe (Sud-Kivu) l'autre à Mambasa (ex Province Orientale) - avec 8 millions d'USD. Ces deux projets placent le dialogue démocratique et les communautés au cœur des interventions. Ils sont particulièrement importants et font l'objet d'observations poussées de la part de tous les partenaires à la stabilisation car ils permettent de tester l'approche de stabilisation STAREC/ISSSS deuxième phase et de tirer les leçons avant la mise en œuvre effective des interventions de stabilisation dans les zones prioritaires retenues. Echos de la MONUSCO reviendra sur l'un des deux projets, celui de Mambasa, dans sa prochaine édition.

# Une Collaboration renforcée entre la RDC et les Nations Unies est nécessaire pour la stabilisation définitive du pays

✂ Par Yulu Kabamba/MONUSCO

Par sa résolution 2211, le Conseil de Sécurité de l'ONU avait, entre autres, explicitement recommandé à la République Démocratique du Congo et la MONUSCO d'engager un dialogue stratégique pour arrêter une stratégie de sortie de la Mission. Les deux parties ont amorcé ce dialogue en mars 2015, ce qui implique davantage de collaboration entre elles. Plusieurs réunions se sont tenues dans les bâtiments des Affaires Etrangères pour aplanir les divergences. Beaucoup de questions techniques ont été réglées aux niveaux militaire et civil, marquant ce que l'on considère comme des avancées pouvant aboutir à la confection d'un document consensuel. Des sous-commissions ont été mises en place et les négociations se poursuivent en dépit de quelques difficultés majeures au niveau de la taille de la réduction des effectifs de la force des Nations Unies et de la non-participation de la Mission à la traque des FDLR. La Mission avait émis effectivement des réserves quant aux deux officiers supérieurs en charge des opérations Sokola 2 contre les FDLR au Nord Kivu. A cet effet, la MONUSCO a révisé le texte de la mise en œuvre de la politique de diligence voulue pour redynamiser cette collaboration en vue de la responsabilisation des institutions nationales. Toutefois, la Mission note avec satisfaction la bonne volonté affichée par les négociateurs pour faire avancer les discussions.

## Nécessité d'une bonne collaboration entre la MONUSCO et l'Etat congolais

La collaboration entre les Nations Unies et la République Démocratique du Congo remonte aux premières heures de l'indépendance de la RDC. Cette collaboration a souvent été une réponse des Nations Unies face aux risques d'effritement, voire de déliquescence ou balkanisation du pays.

Face aux enjeux et défis majeurs de sa sécurité et de son développement durable, il serait souhaitable que la RDC continue de bénéficier de l'attention particulière des Nations Unies et de l'ensemble de la communauté internationale.

Les succès engrangés dans la réunification du pays et dans l'instauration progressive de l'autorité de l'Etat, l'état de droit, la réforme à petit pas de l'armée, la police, la justice, l'administration; la victoire sur le M23,



Photo MONUSCO/Abel Kavanagh

Le commandant adjoint de la Force de la MONUSCO, (au milieu) sur terrain à Beni, Aveda

l'instauration des îlots de stabilité, la réalisation d'élections libres en 2006 et 2011 quoi qu'emailées d'incidents ont été, somme toute, dus à une excellente collaboration entre les Nations Unies et la RDC. C'est ainsi que le Représentant Spécial du Secrétaire-général des Nations Unies en RDC, M. Martin Kobler, dans son adresse au Conseil de Sécurité sur la situation en RDC, le 13 juillet 2015, a déclaré : *"En conjuguant nos efforts, nous pouvons protéger plus efficacement les populations sans défense; en harmonisant notre position, nous pouvons consolider la paix; en travaillant ensemble, nous pouvons redonner l'espoir"*.

## La RDC à l'ère de la modernisation de ses infrastructures

Le gouvernement congolais déploie des efforts louables pour moderniser les infrastructures et relier l'ensemble de la RDC par les voies routières, fluviales, et aériennes afin d'impulser le développement économique et social dans ce pays aux potentialités énormes.

Mais pour que ces efforts se traduisent en un succès réel, la Mission des Nations Unies exhorte son partenaire, l'Etat congolais, à toujours respecter les droits de l'Homme, à organiser des élections crédibles, à appliquer sans faille la bonne gouvernance... bref à faire tout ce qui est en son pouvoir pour redorer l'image du pays et éviter de retomber dans le cycle de la violence.

## Conséquences probables d'une faille dans la collaboration entre les Nations Unies et la RDC

Si la collaboration entre les Nations Unies et la RDC est précaire, il est à craindre qu'il y ait une résurgence d'actes de violence à grande échelle à l'approche des grandes échéances électorales, événement de portée nationale mais très attendu par la communauté internationale qui pourra confirmer si le pays sera en mesure de prendre en main sa propre destinée. La réussite de cet important rendez-vous avec l'histoire, est l'un des éléments qui pourront amener la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en RDC à quitter définitivement le pays en laissant derrière elle une nation aguerrie sur plusieurs fronts, à même de faire face aux défis majeurs de l'insécurité par des mécanismes modernes et incontestés.

Il serait cependant regrettable et pénible pour l'Organisation mondiale de voir tout l'édifice construit avec tant de sacrifices s'écrouler et la situation ramenée à la case de départ ou pire.

C'est ce qui justifie les nombreux appels en direction des hautes autorités congolaises en faveur d'une collaboration sans faille avec les Nations Unies pour mieux assister le peuple meurtri dans une bonne partie du pays. ■

# Le conflit Pygmées-Luba, quelques repères pour en comprendre les ressorts et apprécier les efforts onusiens visant à le résoudre

Dans la partie nord de la région du Katanga, on a vu se développer, depuis 2013, un conflit meurtrier entre les communautés pygmée autochtone et bantoue luba, majoritaire. Dans certains épisodes, les milices des deux côtés ont semblé être pris dans une spirale de vengeance et d'autodéfense. La MONUSCO est engagée et déploie d'inlassables efforts pour mettre fin à ce conflit, qui illustre par ailleurs les difficultés de survie de la communauté pygmée. En un sens, ces efforts de paix répondent à l'appel du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon qui, dans son message, à l'occasion de la Journée internationale des peuples autochtones - 2015, soulignait : "Si nous voulons créer un avenir meilleur et plus équitable, engageons-nous à redoubler d'efforts pour améliorer la santé et le bien-être des peuples autochtones".

✉ Par Marcelline Comlan/MONUSCO

## Frustration du passé

Né d'une combinaison de facteurs liés au pouvoir traditionnel à connotation hégémonique, le conflit intercommunautaire dit « Pygmées – Luba » éclate véritablement en mai 2013. Les miliciens Mayi Mayi «Bakata Katanga», avaient incendié les localités voisines de Lwela et Nsange, situées sur l'axe Kiambi-Nyunzu, à près de 150 km de Manono Centre, dans le territoire de Manono (450 km de Kalemie). A Lwela, selon certaines sources, femmes et enfants avaient été massacrés dans des conditions atroces, et des centaines de maisons incendiées, dans une attaque ciblant particulièrement les Pygmées accusés d'appartenir à des groupes d'autodéfense et de collaborer avec les Forces armées congolaises (FARDC), dans leur lutte contre les groupes armés. Par ailleurs, ayant pris conscience des questions liées aux droits humains, la communauté pygmée a été amenée à rejeter l'hégémonie traditionnelle Luba qui empêche leur "émancipation". Dès lors, la tension est demeurée latente, persistante et s'est amplifiée en juillet 2014. Le conflit s'étend alors à d'autres territoires du Tanganyika comme Kabalo, Nyunzu et Kongolo. De part et d'autre, les communautés "affûtent leurs armes"; la situation évolue d'attaques en ripostes avec son cortège de violences de toute nature: meurtres, viols, enlèvements, incendies d'habitations, destruction de champs agricoles. On assiste alors à un déplacement massif de populations; des familles entières des deux communautés fuient les exactions. Selon la Commission des mouvements de populations (CMP) du Katanga, sur plus de 212.000 déplacés



Photo d'archives

Une première mission conjointe d'évaluation a été conduite, ce lundi 4 Novembre 2013, pour étudier les pistes de solution en vue d'une résolution pacifique au conflit foncier de cette zone qui se trouve entre les provinces du Kasaï Oriental et Occidental

répertoriés au 31 mars 2015 dans le District du Tanganyika, près de 80.000 personnes, se sont déplacées, suite à ce conflit. Si la tension a connu des périodes d'accalmie, elle semblait reprendre force en avril 2015 dans le territoire de Nyunzu, mais rapidement contenue par diverses voies de règlements.

## Règlement sous plusieurs formes

Dans le cadre de son mandat de la protection des populations civiles, la MONUSCO est montée au créneau par diverses voies afin

de trouver une solution pour résoudre ce conflit. D'abord par l'implication personnelle du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Martin Kobler. Par plusieurs visites de terrain et en associant les partenaires locaux notamment les autorités locales, la société civile, les chefs coutumiers et groupes de femmes, le Chef de la MONUSCO est allé à la rencontre des parties en conflit, prenant le temps de comprendre le phénomène et d'écouter les uns et les autres. A Manono (août 2014)

comme à Nyunzu (mai 2015), le Représentant spécial a appelé au règlement pacifique du conflit, soulignant que personne n'a le droit d'utiliser la violence: ni les Pygmées ni les Luba, pour résoudre des conflits. Par ailleurs, un plaidoyer du RSSG auprès des autorités nationales et provinciales a amené celles-ci à s'impliquer également dans la résolution de ce conflit. Des rencontres avec des émissaires de haut niveau et avec les membres des communautés ont été organisées pour l'amorce d'un dialogue. Des actions de médiation et de sensibilisation par les acteurs de la société civile ont également eu des effets positifs.

Pour la MONUSCO-Kalemie, le conflit intercommunautaire Pygmées-Luba demeure une préoccupation majeure. Les mécanismes de protection civile ont été actionnés après l'évaluation de la situation sécuritaire et les besoins de protection. Des Casques bleus du contingent béninois ont été ainsi déployés temporairement dans les zones affectées, notamment à Kabalo et à Nyunzu, afin de contenir l'escalade de la violence et protéger les populations. C'est également dans cette optique que le bureau de Kalemie a érigé dans le territoire de Manono, l'îlot de stabilité de Mpyana. Il était impératif de soutenir les activités de restauration de l'autorité de l'Etat, en particulier par la réhabilitation d'infrastructures, le renforcement technique, la capacité opérationnelle de certaines structures comme l'Armée, la Police et la Justice. Cet accompagnement de la MONUSCO a contribué à améliorer la sécurité et à redonner confiance aux populations. L'intensification de patrouilles mixtes entre les Casques bleus béninois et les FARDC positionnés à Manono est une illustration de ce fait. Elle a facilité le travail des organisations humanitaires qui ont pu répondre aux besoins des déplacés des deux communautés.

**Signes d'espoir**

Le village Lugwangulo, situé à 14 km au Nord-Est de Kalemie, est une zone essentiellement occupée par la communauté des peuples autochtones avec à sa tête le chef suprême des peuples autochtones. Cette localité abrite actuellement un site de déplacés internes d'environ 3500 personnes ayant opté pour une intégration locale en raison de la persistance de l'insécurité due à la présence des groupes armés (Mai-Mai, FDLR, FNL) dans leurs villages d'origine. La particularité de ce camp est l'entente qui prévaut entre les communautés pygmée et bantoue. Sur ce site, ce sont les Pygmées qui ont accueilli les membres de la communauté bantoue venus du Sud-Kivu. Géré par le HCR et divers autres partenaires, les



Photo d'archives

Le chef des pygmées entouré de ses gardes du corps devant une salle de classe à Bengameme dans la Province Orientale

populations y vivent en bonne intelligence. Lors de sa visite du site en novembre 2014, le Représentant spécial a apprécié la fraternité et l'esprit de solidarité et de tolérance existant entre les populations, et estimé que *"cette cohabitation pacifique doit constituer un exemple à suivre"*.

Des initiatives venant des communautés elles-mêmes sont à saluer. Face à l'escalade du conflit Luba-Pygmées, et sous l'impulsion de la MONUSCO et autour de l'Administrateur du Territoire de Kalemie, les communautés bantoue et pygmée des villages Lambokatenga, Mulolwa, Lambokilela et Mugonda, situés entre 140 et 170 km au nord de Kalemie, se sont plusieurs fois réunies en 2013 et 2014.

De part et d'autres, les représentants des deux communautés se sont engagés à sensibiliser leurs membres ainsi que ceux des communautés voisines. Une séance de vérité et réconciliation a été organisée à la suite de laquelle les membres des deux communautés se sont officiellement demandé pardon. Un repas de réconciliation entre Bantous et Pygmées a été partagé entre les chefs de ces communautés en signe de paix. Depuis lors, les deux communautés vivent ensemble.

**La sensibilisation**

Par ailleurs, plus récemment, en territoire de Nyunzu, des leaders de la communauté des peuples autochtones ont offert leurs services dans la sensibilisation des populations vivant dans des villages touchés par des violences interethniques.

A Pweto, Marie Kakudji Mwilambwe est

l'une des premières femmes autochtones à avoir étudié et obtenu un diplôme d'Etat en province du Haut Katanga. Elle exerce la fonction de Secrétaire du Comité des populations autochtones dans la contrée. Elle a représenté la communauté des populations autochtones de Pweto à la Journée internationale des populations autochtones célébrée le 9 août, précisément à Lukwangulo en province du Tanganyika. Marie Kakudji Mwilambwe se veut une femme engagée pour lutter entre autres contre le nomadisme qui affecte les populations autochtones et garantir le droit des femmes.

Bwanga wa Mukalay Kabezya, un jeune de la communauté des Pygmées vivant dans le village de Kamubangwa, à 54 km au Sud de Kabalo, a indiqué, à propos du conflit intercommunautaire *"Nous voulons que les membres d'autres communautés nous acceptent de la même manière que nous les acceptons pour vivre ensemble"*. Bwanga wa Mukalay est le premier membre de la communauté des Pygmées né et ayant grandi dans la zone de Kabalo. Depuis 2011, après l'obtention d'un diplôme d'Etat, il poursuit une carrière dans l'enseignement.

C'est donc à dessein que Martin Kobler, Chef de la MONUSCO, a appelé à la promotion effective des droits économiques, sociaux, culturels et politiques des communautés autochtones à l'occasion de la Journée internationale des Peuples Autochtones 2015. L'engagement de tous pour *"garantir la santé et le bien-être des peuples autochtones"* ne peut être, par conséquent, une vaine entreprise pour l'humanité ■

# Les déplacés de Mutarule ont commencé à retourner chez eux

Il y a un peu plus d'un an, plus de 5000 personnes fuyaient cette localité de la Plaine de la Ruzizi dans le Territoire d'Uvira, suite à des massacres consécutifs à des tensions communautaires. Depuis lors, les autorités locales, la MONUSCO et la Société civile ont joint leurs efforts pour permettre le retour de ces déplacés dans leur communauté.

Par Jean-Tobie Okala/MONUSCO



Les déplacés de guerre prêts à regagner leurs localités

Peu avant le 15 août 2015, très peu d'observateurs auraient parié sur le retour des déplacés de Mutarule dans leur communauté. Mais c'était sans compter avec l'engagement et la mobilisation des uns et des autres, dont la Mission des Nations Unies en RDC; la MONUSCO qui, depuis les massacres de juin et d'août 2014, n'a ménagé aucun effort pour favoriser ce retour, célébré ce samedi 15 août 2015 dans la joie. Jour après jour, la MONUSCO a mobilisé ses équipes et ses moyens pour offrir des garanties sécuritaires et de protection aux déplacés de Mutarule dont environ 1500 - parmi les quelque 5700 personnes qui avaient fui le village en 2014 - ont choisi de retourner chez eux. Parmi les "conditions" posées par ces déplacés pour rentrer à Mutarule, figuraient entre autres leur sécurité ; en plus des activités génératrices de revenus ou la réhabilitation des infrastructures de base

détruites lors des événements d'août 2013 et juin 2014 (écoles, centre de santé, marché, puits d'eau, etc.).

Le samedi 15 août 2015, était un jour de fête à Mutarule-Katekama. La localité qui s'était vidée de presque tous ses habitants en 2014 accueillait les premiers retournés. Témoins de l'évènement, des habitants des villages voisins, les équipes civiles et militaires de la MONUSCO-Uvira, des éléments de la Police nationale congolaise ainsi que du Bataillon des FARDC spécialement affecté sur place pour la circonstance..., et l'Administrateur du Territoire d'Uvira. Samuel Lungange Lenga qui dit que ce jour est "un jour de joie, de regrets et de réflexion. Joie d'accueillir nos frères qui avaient quitté le Village ; regrets parce qu'ils nous rappellent les tristes événements de l'année dernière. Enfin, réflexion, parce que nous devons penser maintenant à des moyens pour éviter ce qui s'est passé ici".

## L'implication du HCR

Pour ce retour sécurisé et dans la dignité des populations à Mutarule-Katekama, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) a mis à leur disposition deux camions; ceux-ci ont effectué plusieurs rotations entre Kasenga, Uvira, Sange, Kyanunda, Nyakabere et Mutarule. Aussitôt arrivé, le chef du village Bireke Saidi, déplacé lui-même, a décrété une mobilisation générale de sa population pour les travaux d'assainissement du village, noyé dans les herbes depuis plus d'une année. Au total, ce sont 362 ménages, soit plus de 1500 personnes, qui sont retournés à Mutarule.

## La MONUSCO s'en mêle

Mais l'appui des Nations Unies au retour des déplacés de Mutarule va bien au-delà des moyens logistiques. Dans le cadre de la protection des civils et de la restauration de l'autorité de l'Etat, la MONUSCO a œuvré pour le rétablissement de la confiance entre les FARDC et les déplacés, avec le déploiement d'une nouvelle équipe et d'un nouveau commandement. La Mission des Nations Unies au Congo a également ouvert un Ilot de Stabilité dédié à la Plaine pour une meilleure proximité avec les populations.

Outre des patrouilles mixtes avec les FARDC, la MONUSCO a établi une base militaire opérationnelle (COB) à Mutarule. De même, elle a plaidé auprès des autorités en vue d'augmenter les effectifs de la Police nationale. La MONUSCO a aussi organisé des dizaines de réunions inter-communautaires qui ont permis de renouer le dialogue entre les différentes communautés.

A ces mesures, s'ajoutent trois visites effectuées par Martin Kobler, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, en l'espace de 9 mois, ou encore de la mise en place de Mécanismes d'Alerte Précoce pour prévenir d'éventuel menaces sur les populations civiles. Autant de mesures qui ont permis de redonner confiance et convaincu ces milliers de déplacés de retourner chez eux à Mutarule ■

Photo d'archives



# La terre a encore tremblé au Sud-Kivu

Le vendredi 7 août 2015, la terre a encore tremblé au Sud-Kivu. Deux puissants séismes de 5,6 et de 5,8 sur l'échelle de Richter ont respectivement secoué le Sud-Kivu entre 3h20 et 3h50. Ces séismes dont l'épicentre est situé dans le lac Kivu a essentiellement affecté les localités de Kalehe, Katana et Lwiro et provoqué une panique générale au sein de la population de la province. Cette catastrophe naturelle aurait entraîné des pertes en vie humaine et des dégâts matériels.

✍ Par Biliaminou Alao/MONUSCO

**S**elon le professeur Dieudonné Wafula, chercheur au département de géophysique au centre de recherche en science naturelle de Lwiro, ce séisme a été provoqué par des mouvements du bassin du lac Kivu. Il a par ailleurs indiqué que plus de cent cinquante répliques ont déjà été recensées à Bukavu (Sud-Kivu). A cet égard, il précise que l'Est de la RDC est une région sismique, et donc sujette à de pareils mouvements tectoniques. Le directeur de l'observatoire volcanologique de Goma, le professeur Kacho Karume indique quant à lui que ce tremblement de terre n'est pas lié à une probable éruption volcanique.

En février 2008, un tremblement de terre d'une magnitude de 6 degré sur l'échelle de Richter avait fait 45 morts, dont 7 au Sud-Kivu et 38 au Rwanda ainsi que des blessés dans les deux pays.

## Le gouvernement apporte une assistance aux victimes

Après le tremblement de terre, le porte-parole du Gouvernement, Lambert MENDE a annoncé le vendredi 7 août 2015 que les gouverneurs des Nord et Sud-Kivu ont déjà pris des mesures pour assister les sinistrés et faire face aux dégâts, sans évoquer la nature de cette assistance.

## Précautions générales

Une situation de chaos général est vraisemblablement inévitable pendant un tremblement de terre. Par conséquent, les précautions suivantes pourraient être prises par anticipation pour maintenir un bon niveau de préparation:

- Avoir à disposition des provisions pour couvrir les besoins essentiels et s'assurer que les membres de la famille connaissent leur emplacement : nourriture, réserves d'eau, équipements de premiers soins, lampes électriques et radio VHF, piles, transistor, etc.,
- Repérer l'emplacement des interrupteurs, des robinets, extincteurs etc.



Photo MONUSCO/Abel Kavanagh

Une vue aérienne du volcan Nyiragongo située à une vingtaine de kilomètres au nord de la ville de Goma

- S'assurer que les documents importants de voyage, assurances etc. sont à portée de mains au cas où une situation sévère exigerait une évacuation et choisir un point de rassemblement sécuritaire pour la famille et le meilleur moyen de s'y rendre.

## Actions préventives

- Ranger convenablement tous les liquides inflammables afin d'éviter qu'ils ne tombent.
- Eviter de placer des objets lourds sur des étagères car ils peuvent tomber.
- S'assurer que les bouteilles de gaz propane ne peuvent pas tomber et sont éloignées des sources de feu ou de chaleur.
- Avoir en permanence à disposition, un extincteur avec une capacité appropriée.
- S'assurer d'une provision suffisante

d'eau pour toute la famille.

- Aménager une sortie de secours d'urgence, dégagée de tout obstacle avec les clés dans les portes.

## Pendant un tremblement de terre

- Ne pas céder à la panique.
- Rester dans son bureau ou sa résidence.

En effet, à moins que le tremblement de terre soit très sévère, il est rare qu'un bâtiment s'écroule immédiatement. Si l'on décide de sortir, on court le risque de tomber dans les escaliers, d'être coincé dans un ascenseur, ou être percuté par des projections de débris. Cependant, en restant à l'intérieur les risques auxquels on s'expose (chutes d'objets, écroulement du plafond...) sont moins graves. Toutefois, si vous êtes sur un rez-de-chaussée le risque peut-être acceptable de courir à l'extérieur du bâtiment ■

# Richard Kitenge : "Le sport est d'une très grande importance dans notre vie et notre travail"

Un esprit sain, dans un Congo sain, c'est ce qui est recommandé par tous les spécialistes de la santé. Afin de répondre à cette nécessité, la MONUSCO, a une Section en charge du Bien-être du personnel : Welfare - Un homme, connu de tout le personnel se fait un plaisir d'entretenir notre forme. Il s'agit de Richard Kitenge, chargé du sport, chaque samedi matin on peut le voir à la tête des plus courageux d'entre nous, engager un semi-marathon de marche dans la ville de Kinshasa. Maître Kitenge est aussi ceinture noire de Karaté et entraîne l'Equipe de la MONUSCO dans cette discipline. Entretien.

Par Aissatou Laba Touré/MONUSCO

## ECHOS DE LA MONUSCO : Vous êtes un grand sportif, pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

**Richard Kitenge :** Je m'appelle Richard Kitenge Katshenza, agent financier à la Section des Finances de la Monusco. Alors que j'étais en 5e année du primaire, mon père m'avait inscrit dans mon premier club de Karaté. Je pratique donc les arts martiaux depuis plus de 30 ans, et je suis actif jusqu'à ce jour. Je suis passé par le Judo, la self-défense et la boxe, mais c'est le karaté qui est mon sport favori. Je porte la ceinture noire de Karaté style Shotokan depuis 1980. Je suis plusieurs fois diplômé de la FEZAKA aujourd'hui FECOKA (Fédération Congolaise de Karaté). Avec l'âge et les responsabilités, je ne le pratique plus que pour ma santé et mon équilibre mental, moral et physique.

## Quand avez-vous commencé à vous occuper du sport dans la section Welfare ?

J'ai commencé vers les années 2007-2008 si j'ai bonne mémoire. La section avait alors ses locaux dans le site Congo Bâtiment.

## Etait-ce de votre propre initiative ou une assignation ?

C'était de ma propre initiative, et la section Welfare l'avait facilement acceptée et nous avait donné un espace dans la grande salle de conférence de Congo Bâtiment. En dehors du karaté, nous pratiquons la gymnastique et le fitness, et chaque samedi nous organisons la marche.

## Les membres du personnel de la MONUSCO sont-ils des sportifs assidus ?

Nous avons vraiment des sportifs très assidus parmi le personnel international et local. Sauf que l'emploi du temps chargé

des uns et des autres ne leur laisse souvent pas le temps pour d'être réguliers aux entraînements. Je garde des très bons souvenirs de certains internationaux que j'ai eu à former ici sur place et qui sont devenus ceinture noire. Par exemple Mahesh qui est aujourd'hui ceinture noire, évoluant au Soudan ; et aussi Jane, une dame qui évolue, elle, au Bahamas.

## Vous avez pu constater comme nous que le Représentant spécial Martin Kobler est lui-même féru de sport ; et pourtant, c'est celui qui manque le plus de temps parmi nous tous. Au vu de ceci, quel message lancez-vous aux membres du personnel qui traînent les pieds pour venir faire du sport ?

Un esprit sain dans un corps sain, dit-on. Le sport est un remède contre stress. Le sport est un relaxant. Je lance un appel aux collègues afin qu'ils aiment le sport et qu'ils le pratiquent. Le résultat du sport est toujours positif.

## Santé et sport sont intimement liés, quels arguments pouvez-vous donner pour inciter ceux qui hésitent à pratiquer le sport ?

Le sport est un remède, un relaxant. Il y a un lien entre sport et santé. Une personne normale ne peut pas vivre sans sport. Et surtout avec le rythme de travail que la vie nous impose, le sport est d'une importance capitale.

## Travaillez-vous avec les médecins de la MONUSCO dans ce sens ?

Oui, je rends visite à nos médecins pour des conseils. Par ailleurs, dans toutes nos marches nous avons l'assistance de l'équipe médicale du contingent serbe, avec leur ambulance et leur médecin.

## La section Welfare a instauré une marche hebdomadaire de (5) km ; que recherchez-vous dans cette activité ?

Cette marche, je l'appelle compteur à zéro. Après une semaine de stress, le corps demande une mise à jour. Pour commencer une nouvelle semaine en forme, en bonne santé. Tenez, l'autre jour un collègue international, qui pratique régulièrement la marche avec nous, est revenu de ses congés m'a dit « merci Richard, ma femme m'a dit que j'avais rajeuni sur tous les plans ».

## Lancez un appel..

J'appelle tous les collègues à s'intéresser au sport et surtout à la marche que nous organisons chaque samedi. Elle est très bénéfique pour la santé. Ce n'est pas une compétition, nous sommes là pour encourager et encadrer les moins forts. Venez, vous ne serez pas déçus. Vive le sport ■



Monsieur Kitenge à la tête de la marche hebdomadaire de la MONUSCO



Photo MONUSCO/Abel Kavanagh

Le Représentant spécial du Secrétaire général, Martin Kobler en haut à droite de la photo s'entretient avec les jeunes à Kinshasa

## Journée internationale de la jeunesse

# De nombreux défis à relever

L'Assemblée générale de Nations Unies a désigné le 12 août comme Journée internationale de la jeunesse pour la première fois en décembre 1999. Il s'agit aujourd'hui d'une célébration annuelle des jeunes femmes et jeunes hommes en tant qu'acteurs essentiels du changement, mais aussi d'une opportunité d'attirer l'attention internationale sur les défis et les épreuves auxquels ils font face. Elle permet également de mettre en avant le potentiel des jeunes en tant que partenaires de la société d'aujourd'hui.

✎ Par Marylène Seguy/MONUSCO

Cette journée est l'occasion de prendre conscience de l'apport important de la jeunesse dans le développement des nations. Les réalisations des jeunes sont mises en avant, quel que soit le domaine d'expression : éducation, sport, arts, etc.

L'ONU inclut dans sa définition des "jeunes" les individus de 15 à 24 ans. Actuellement, plus d'un milliard d'humains font partie de cette catégorie d'âge, soit près de 18% de la population mondiale. La plupart des jeunes se trouvent dans les pays en voie de développement.

De nombreux défis s'imposent aux jeunes d'aujourd'hui, dans les pays en développement, l'accès limité à une éducation de qualité et le manque de travail compromettent souvent l'avenir des jeunes. La violence, l'exploitation sexuelle, l'analphabétisme et l'extrême pauvreté affectent plus particulièrement les jeunes filles et les jeunes femmes.

### Spécificités

Même si les jeunes des pays en développement doivent souvent lutter pour leur survie, la situation de ceux qui vivent dans des pays industrialisés n'est pas toujours rose pour autant. Le suicide, le décrochage scolaire, la drogue et la pauvreté sont des phénomènes qui touchent les jeunes des pays occidentaux. Face à ces difficultés, l'ONU a proposé un plan d'action pour mieux intégrer la jeunesse de la planète dans la construction de notre monde.

L'objectif de cette journée est de promouvoir ou mieux de développer, entre autres, la conscience des jeunes en ce qui concerne le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà. Ce programme s'étale sur dix domaines prioritaires : l'éducation, l'emploi, la famine et la pauvreté, la santé, l'environnement, l'usage abusif de drogues et autres stupéfiants, la délinquance juvénile, les loisirs sains, les filles et jeunes femmes, la participation effective des jeunes

à la vie de la société et au processus de prise de décisions.

Le thème de cette journée 2015 était "l'engagement civique des jeunes".

### Jeunesse et civisme

Les gouvernements, tout comme les entités des Nations Unies, les organisations régionales et multilatérales, les jeunes et les chercheurs ont récemment porté plus d'attention à l'engagement civique des jeunes.

Cette journée internationale doit nous interpeller pour faire de la RDC un pays vivable et plein d'espoir, selon un collectif congolais de jeunes. Comme l'a si bien dit Irina Bokova, directrice générale de l'UNESCO, "les jeunes doivent être considérés comme des moteurs de changement, et pas seulement comme des bénéficiaires ou des cibles". Selon Irina Bokova, "ce nouveau thème va permettre d'attirer l'attention sur les difficultés que rencontrent, au quotidien, les jeunes notamment, en raison de la stigmatisation et de la discrimination, et de les aider à réaliser pleinement leurs buts et leurs aspirations".

### Appel de Ban Ki-moon

"Aidons les jeunes à bâtir un avenir qui fasse en sorte de protéger notre planète et permette à tous les peuples de vivre dans la dignité", a dit Ban Ki-moon dans son message. Selon lui, l'apparition de menaces nouvelles, la montée de l'extrémisme violent, l'évolution du paysage politique, la tourmente que traverse l'économie et les mutations sociales auxquelles l'humanité est confrontée, sont autant de facteurs qui, en se conjuguant, accentuent les difficultés que rencontrent les jeunes du monde entier. Les jeunes sont les mieux placés pour comprendre les enjeux actuels et savoir comment y répondre au mieux.

"C'est précisément pour cette raison que je demande aux jeunes de s'exprimer – et que j'exhorte ceux qui nous gouvernent à les écouter", a poursuivi le secrétaire général.

"Pour participer pleinement à la vie de leurs communautés, les jeunes ont besoin de surmonter les obstacles et les discriminations juridiques, sociaux et culturels multiples", a souligné pour sa part le directeur exécutif du FNUAP, le Dr Babatunde Osotimehin

### Le gouvernement soutient la jeunesse

Pour sa part, Sama Lukonde, ministre de la Jeunesse, Sports et Loisirs a épinglé quelques défis auxquels les jeunes sont confrontés, à savoir la difficile insertion dans la vie professionnelle et le manque d'emploi, l'absence de subvention pour les mouvements et organisations de la jeunesse, la consommation de tabac et de drogues, le taux élevé de grossesse chez les jeunes, les violences sexuelles, etc ■



### **SE CONNECTER À NOUS**

[www.monusco.unmissions.org](http://www.monusco.unmissions.org)  
[www.facebook.com/monusco.org](https://www.facebook.com/monusco.org)  
[www.twitter.com/monusco](https://www.twitter.com/monusco)  
[www.youtube.com/monusco](https://www.youtube.com/monusco)  
[www.flickr.com/monusco](https://www.flickr.com/monusco)